

## NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

### ■ Attribution d'une subvention à l'Association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière Biotech pour l'année 2017.

Dans le domaine technologique, avec l'aéronautique-mécanique, le maritime et la logistique, les industries numériques et créatives, et l'énergie, les biotechnologies et la santé font partie des filières historiques d'excellence du territoire, dont le soutien est priorisé au sein de la stratégie de développement économique métropolitaine.

Les biotechnologies et plus particulièrement l'immunologie sont au cœur d'un marché en forte croissance, porté par des enjeux à la fois scientifiques et économiques.

Le potentiel de la Métropole d'Aix-Marseille Provence est remarquable dans ce domaine, en particulier sur le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy, qui a vu la naissance de nombreuses start-up ces dernières années (Innate Pharma – HaliDx – Oz Biosciences – Biotech Germande, GenePred Biotechnologies, Click4Tag, Coral Biome...).

Afin d'offrir un environnement favorable à cette filière, la Métropole d'Aix-Marseille Provence met en œuvre une offre d'immobilier d'entreprises adaptée aux jeunes entreprises de biotechnologie sur le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy (les bâtiments Luminy Biotech I, II, III) ainsi qu'un dispositif d'appui à l'innovation à travers le soutien du pôle de compétitivité Eurobiomed pour les projets de R&D collaboratifs, le cluster à vocation mondiale Marseille Immunopôle pour la recherche publique et sa valorisation, l'incubateur inter-universitaire Impulse et l'Association Grand Luminy pour l'appui à la création d'entreprises et l'animation de l'écosystème du Technopole de Luminy.

L'Association Grand Luminy comporte 54 membres (33 membres associés et 21 membres adhérents) issus de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'entreprise et des collectivités locales. Elle est organisée en deux départements :

Grand Luminy Communication assure des actions d'animation, de communication et de promotion sur le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy. Ces actions prennent la forme de publications (la Lettre de Grand Luminy, revue de presse, site internet, annuaire du site) ainsi que l'organisation et la participation à de nombreuses manifestations scientifiques.

Grand Luminy Entrepreneuriat qui assure une mission de pépinière d'entreprises de biotechnologie. L'année 2016 a été marquée par le lancement du nouveau programme d'accélération de croissance des start-up « Go4Biobusiness » co-piloté avec le Pôle Eurobiomed, et par l'organisation de la « Semaine de la création d'entreprise » du 18 au 22 avril.

La pépinière AGL s'est également étendue sur 1 500 m<sup>2</sup> début 2016 dans les locaux réhabilités du bâtiment Beret-Delaage (ex-locaux de la société Trophos) et dispose désormais de près de 4000 m<sup>2</sup> qu'elle loue à La Métropole d'Aix-Marseille Provence au sein des bâtiments Luminy Biotech et Beret-Delaage.

AGL accueille aujourd'hui dans la pépinière douze entreprises de pointe (pour un effectif total de 59 salariés) dans les secteurs des biotechnologies. Le niveau d'activité de la pépinière a été particulièrement satisfaisant en 2016, avec une augmentation du taux d'occupation dès le début de l'année induit par la croissance des entreprises hébergées.

**ASSOCIATION GRAND LUMINY  
BUDGET FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2017**

PREVISIONS DE DEPENSES 2017				PREVISIONS DE RESSOURCES 2017			
POSTES	Animation & communication	Accompagnement à la création & Pépinière	TOTAL	Types de ressources	Animation & communication	Accompagnement à la création & Pépinière	TOTAL
<b>Actions</b>				<b>Subventions</b>			
COMMUNICATION	14 300	3 450	17 750	Ville de Marseille	40 000	0	40 000
ANIMATION	11 000	7 500	18 500	Métropole AMP	0	90 000	90 000
PROMOTION	4 500	500	5 000	CD 13	0	0	0
PLATEFORMES BIOTECH	0	45 000	45 000	CR SAE	0	77 000	77 000
Sous-total actions	29 800	56 450	86 250	CR DERIES	55 000	0	55 000
<b>Masse salariale</b>				<b>Ss. Total Subventions</b>			
	98 732	283 566	382 297		95 000	167 000	262 000
<b>Frais généraux</b>				<b>Ressources pépinières et serv extérieurs (HT)</b>			
	25 230	335 465	360 695	Redevances Pep.	0	391 342	391 342
				Prest. Pep	0	62 314	62 314
				Prest. Extérieures	0	19 238	19 238
				Autres prestations	0	7 000	7 000
				<b>Ss. Total ressources</b>	<b>0</b>	<b>479 893</b>	<b>479 893</b>
				<b>Autres recettes</b>			
				Cotisations AGL			
				Remboursement A2CE			
				Séminaire			
				CICE			
				<b>Ss. Total autres rec.</b>			
				Prélèvement fond de réserve AGL / Subventions à venir			
<b>TOTAL</b>	<b>153 762</b>	<b>675 481</b>	<b>829 242</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120 640</b>	<b>655 253</b>	<b>829 242</b>

Vingt nouveaux projets ont été détectés en 2016 en phase d'incubation et trois entreprises ont été sélectionnés en phase de croissance au sein de l'accélérateur « Go4Biobusiness » : Balmes Transplantation, Harobase, Physio-Assist.

En 2017 de l'association Grand Luminy renforcera ses actions en faveur de l'accélération d'entreprises (programme Go4Business) pour à la fois fédérer un plus grand nombre d'acteurs, accélérer un plus grand nombre d'entreprises et diversifier les sources de financements.

La montée en puissance de l'offre de services aux entreprises (conseils, coaching, mise en réseau, prescripteur des différents dispositifs de financement), l'extension des mètres carrés de la pépinière et la création de nouvelles plates-formes de microscopie et d'histologie, va nécessiter le recrutement d'un nouveau poste dédié à la gestion de la pépinière et l'obtention de la certification ISO 9001.

L'association est par ailleurs très impliquée dans les réflexions sur le développement économique du Parc en relation avec la construction du futur bâtiment Luminy Biotech IV et les projets porteurs de Marseille Immunopôle.

Le budget prévisionnel 2017 de l'Association Grand Luminy pour la gestion de la pépinière s'élève à 829 242 euros.

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération portant avis au Conseil de la Métropole relative au soutien à l'Association Grand Luminy pour la gestion de la pépinière, et la promotion de la filière biotech en apportant une subvention de 90 000 euros dont les modalités d'attribution sont définies dans la convention ci-annexée.